

Discours de Monsieur Finch,
Ministre de Sa Majesté Britannique,
le 7. Fevrier 1725. aux Ministres Evan-
geliques, qui ont été
chez lui.

EN conformité des Instructions de mon Maître le Roy de la Grande Bretagne j'eus hier l'honneur de Vous communiquer par mon Secretaire les ordres, dont il a plu à Sa Majesté de m'honorer, pour me rendre incessamment auprès de Sa Majesté le Roy de Pologne. Le Roy mon Maître, comme Prince Protestant, ne voulant en aucune occasion se dispenser de donner des preuves convaincantes du grand cas, qu'il fait, & de l'attention, qu'il a, pour un Corps si illustre & si respectable, que l'Evangelique. Les extremités, aux quelles les affaires de Thoren ont été portées contre cette Ville par les Conseils temeraires, pour me servir d'une expression tres douce, des ennemis jurés & declarés de nôtre sainte foy sont trop recentes, pour que l'on puisse me reprocher, que je veuille reveiller le Souvenir d'une scene si tragique, si barbare & si funeste, & laquelle pour l'honneur de ceux, qui en sont les Autheurs, & qui ont tres mal servi leur Maître & leur Patrie, devoit être ensevelie dans un oubli eternel. La Conscience du Roy mon Maître, comme Prince Protestant, & Defenseur de la foy. Son honneur, comme Garant du Traitte d'Olive, Traitte aussi solemnnel, que l'Histoire ne sçauroit nous donner un exemple d'un autre, qui ait reçu la Sanction de tant de Rois & de tant de Puissances, l'obligent, de prendre part aux Infractions inouies, que l'on vient d'y faire. Et de plus
la

pon. B. 1223 page 36

la Clemence, la Justice & l'equité de Sa Majesté Britannique son trop connues dans le monde, pour croire, qu' Elle ne pourroit pas compatir du fond de son ame à la mort aussi tragique qu'injuste de tant d'innocents ; & selon les forces, qu'il a plû à la Providence Divine de Luy confier pour le Bien de la Grande Bretagne pour le Soulagement des opprimés, comme aussi pour la paix & tranquillité de l'Europe. Le Roy mon Maitre ne peut se dispenser, de tenter premierement toutes les voyes de la douceur par les Representations les plus efficaces en faveur de ceux, que le carnage assouvi a encore laissé survivre à leurs Confreres, pour leur recouvrer la liberté bouleversée, les Eglises profanées, les Ecoles enlevées, les Biens confisqués & le rapel & le retour des exilés, contre la foy des Pactes stipulés, même avec l'Invocation de la tres sainte & bien heureuse Trinité, & cela pour nul autre crime, que celui d'avoir voulu faire leur salut selon la parole de Dieu & les lumieres de leur conscience. Car il est averé, que de ces pauvres gens il y en a eu, qui meritent la qualité des Martyrs a d'autant plus juste titre qu'ils auroient pû sauver leur vie, s'ils avoient voulu sacrifier leur Religion.

Les mesures donc, que le Roy, mon Maitre, prendra dans cette affaire ne seront autres, que celles, qui Lui sont dictées par sa conscience, par son honneur, par ses sentiments d'humanité, & qui seront suffisantes, pour calmer l'esprit de toute la Nation Angloise, qui d'une voix unanime crie ou Justice ou vengeance, & à l'heure, que nous parlons, Messieurs, je ne doute point, que l'affaire de Thoren n'ait été portée au Parlement, ce qui attirera de sa part les remerciements les plus sinceres, & les assurances les plus vives, de soutenir Sa Majesté dans toutes les resolu-

tions,



Pol. 8. 11. 4771 ad. 36

tions, qu' Elle jugera convenables avec la dernière goutte de leur sang & le dernier denier de leur bourse.

Je n'ay pas, Messieurs, besoin, d'emprunter le secours de l'Eloquence, pour exciter vos passions, ou animer V^{otre} ressentiment, puisque j'ay été témoin avec une tres grande satisfaction des expressions, pleines de douleur & d'indignation, dont vous vous êtes servis, pour montrer l'horreur & la detestation, que vous ressenties, quant cette tragique nouvelle nous fut annoncée. Et veritablement la tragedie de Thoren, écrite en tant de lettres du sang, ne pouvoit pas manquer de faire une impression la plus profonde & la plus durable sur le coeur de chaque bon Protestant, comme l'Epée meurtriere, qui a tranché la tête a tant d'Innocents, y laissera des cicatrices eternelles. Je suis persuadé que le parti, que le Roy, mon Maitre, a pris, de mettre tout en oeuvre, par rapport aux affaires de Thoren, pour que les Protestants soient remis & rétablis dans leurs anciens privileges & les nouvelles marques éclatantes, qu'il donne par là de Son Zele pour nôtre sainte Religion, lequel redouble à mesure, que le danger, & même l'aneantissement la menacent, vous fera matiere d'une joye parfaite, à moins que l'incapacité & le peu d'experience de la personne, que Sa Majesté a choisi pour une Commission aussi epineuse, qu'elle est importante, ne la diminuent.

Mais J'espere, que la grace du Seigneur m'éclairera, & que sa main me conduira dans tout ce que je feray pour la defense de la Parole, qu'il a preaché Luy même, & pour laquelle les Protestants de Thoren viennent de souffrir. J'ose même me flatter, que l'authorité d'un aussi Grand & aussi Puissant Roy, qui me fait parler, & la justice de cette cause, qui n'a pas besoin d'être mise dans un plus grand jour, pourront en quelque manière suppléer à mes defauts.

J'espe-

J'espere, Messieurs ; que vous rendrez conte à vos Maitres de ce que j'ay eu l'honneur de vous annoncer de la part du mien, afin que toute l'Europe soit convaincüe, que tous les Protestants agissent veritablement de concert. La meilleure marque du bon succès de ma Commission sera d'avoir l'honneur, de vous rejoindre bientôt, pour vous marquer en toutes occasions mon attachement pour la cause commune, & la grande consideration & égard, que j'aurois toujourns pour vos personnes.